

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie à 8 heures 1/2 du matin, le dimanche 19 mai courant pour l'ouverture de la session ordinaire de Mai.

Objet de la séance :

- 1° Installation du Conseil municipal. -
- 2° Election du Maire et des 2 adjoints. -
- 3° Désignation des commissions. -
- 4° Election des 2 délégués pour faire partie de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance. -
- 5° Rendu de compte. - Avis du Conseil

A. Rey, le 13 Mai 1912
Le Maire

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un Maire et de 2 adjoints.

San mil neuf cent douze, le dix-neuf du mois de mai, à 8 heures 1/2 du matin les membres du conseil municipal de la commune de Rey, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 5 et 7 mai 1912, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 61 et 71 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents M. M. les Conseillers municipaux

1. Fugier Jean-Baptiste -	13. Olive Alphonse,
2. Sauvêtre Ernest	14. Genédon Charles
3. Jarcon Joseph	15. Gauthier Lambert
4. Fouquet Ernest	16. Dupont Henri
5. Kambaud Ernest	17. Emerle Euphémie
6. Hervé Auguste	18. Fiquet Francis
7. Briand Aristide	19. Kambaud-Samprine
8. Fabry Chératone	20. Gurbel Joseph
9. Saupin Tromaud	21. Koutteau Hippolyte
10. Aubin Alfred	22. Lefevre Francis
11. Tolasque Arthur	23. Guibertean Jean.
12. Orbaud Ferdinand.	

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Fugier

Jean Baptiste Maue, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des rapports combattus au projet. verbaux des élections et a déclaré installés M. M. Figeo Jean Baptiste, Saurette Ernest, Garçon Joseph, Fouquet Ernest, Rambaud Ernest, Fleury Auguste, Briand Aristide, Patry Théodore, Saupin François, Aubin Alfred, Velatque Arthur, Chavaud Ferdinand, Allier Alphonse, Fontion Clair, Gaubert Zacharie, Dupont Henri, Lemerle Charles, Fiquet Franis, Rambaud Sampierre, Corbel Joseph, Rousseau Hippolyte, Lefeuve Franis, Guiberteau Jean dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Patry Théodore, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. Lefeuve Franis.

Discours de M. Patry

Messieurs

Mes chers collègues

En ouvrant cette séance et avant de procéder à l'élection du Maire, mon premier devoir est de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues et je leur adresse un salut cordial et sincère ;

Puis je renouvelerai à nos électeurs, les remerciements qui déjà leur ont été adressés, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée, en nous désignant de nouveau pour siéger à ce conseil et y représenter les intérêts de tout le monde. En raison de cette confiance, nous devons réunir tous nos efforts pour mener à bien les questions intéressant tous les parties de la commune, suivant les besoins ; J'ai la ferme conviction que nous ne faillirons pas à cette tâche.

Pour des raisons particulières, et que nous n'avons pas à rechercher, plusieurs de nos anciens collègues, ont cru devoir se retirer. Nous ne pouvons que respecter leur décision et les remercier pour le concours dévoué qu'ils ont apporté à l'administration municipale de Roze pendant le temps qu'ils en ont fait partie.

Dans leur retraite, ils n'en conserveront pas moins toutes nos sympathies.

Au cours du mandat que nous venant de terminer, nous avons eu à déplorer la perte de huit de nos collègues ; je n'essaierai pas de retracer leurs qualités nous les avons tous assez connus pour avoir pu les apprécier.

Je rappellerai seulement, ceux qui ont toujours fait leur devoir de bons conseillers, car pendant longtemps ils ont contribué pour une large part à la gestion des affaires communales, de cela avec dévouement et impartialité ;

je salue ici leur mémoire et j'ai la certitude que, comme
naut, leur souvenir demeurera ineffaçable.

Dans une commune de l'importance de la nôtre, il y a
certainement beaucoup à faire et il n'est pas toujours facile
d'exécuter sans les travaux nécessaires aux besoins de la
population, tout avec de l'accord, nous pourrions arriver
à une sage répartition des deniers communaux, en les em-
ployant d'abord aux travaux et aux besoins les plus urgents.

Dans la période que nous allons commencer, j'ai l'es-
perance qu'une longue harmonie régnera au sein de notre conseil
et que, sans nos délibérations, nous n'aurons qu'un but
être utiles à nos concitoyens.

Vive la Commune de Rezé, Vive la République,

Election du Maire

1^{er} Tour de scrutin

Le président après avoir donné lecture des articles 76, 77,
78 de la loi du 5 avril 1884, a invité le conseil à procéder au
scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection
du Maire.

Chaque Conseiller municipal a l'appel de son nom et
remis ferme au Président son bulletin de vote écrit sur papier
blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci après

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

M^r Teyssier Jean-Baptiste a obtenu . 22 voix.
M^r Teyssier Jean-Baptiste, ayant obtenu la majorité absolue,
a été proclamé Maire.

Election du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence
de M^r Teyssier Jean-Baptiste, élu Maire, à l'élection du premier
adjoint.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffi- sante ou dans lesquelles les votants se sont fait connaître	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

M ^r Gendron Clair	21 voix
M ^r Ollivier Alphonse	1 voix

M. Gautet Zacharie
100 voix
M. Gendron Clair, ayant obtenu la majorité des suffrages
a été proclamé adjoint.

Election du 2^{ème} adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

1^{ère} Case de Scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
à savoir : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.	Blank
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	23
majorité absolue	12

ont obtenu	M. Fauquet Ernest	22 voix
	M. Rambaud Ernest	1 voix

M. Fauquet Ernest ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

Observations et réclamations.

Présent

Et ont signé les membres présents :

Le Président du Conseil

G. Patry

Les membres du Conseil municipal

Le Bourgeois *officiant*

J. Fauquet *officiant*

A. Girard L. Saupin

J. Girard A. Dubois

A. Vobry

Le Secrétaire

F. Lefevre

A. Pelletier

Le Maire

Guibert *officiant*

J. Fauquet *officiant*

J. Girard

L. Saupin

Discours de M^r le Maire

Messieurs et chers Collègues.

Le Conseil municipal a été bien éprouvé depuis 4 ans, par la mort de nos éminents collègues, M. M. Duvallet, Jaryon, Künle, ces vaillants républicains de la première heure qui ont rendu tant de services à leur concitoyens et en particulier à nos écoles communales. Permettez-moi d'évoquer ici le souvenir de cet cher disparu, il lui est dû à toute notre reconnaissance et à une page dans l'histoire de la commune de Kery.

Mais que la fonction de Maire devienne de plus abordable, j'en le dois de vous remercier de ce vote unanime par lequel vous m'appelez à vous présider pour la 2^{ème} fois.

Je vous suis aussi très reconnaissant d'avoir
bien voulu porter vos suffrages sur M. Gendron
et Fouquet, pour me secourir comme adjoints à l'admini-
stration municipale.

M. Fouquet dont j'ai pu apprécier le dévouement
et la précieuse collaboration depuis tant d'années a été bien
sûrement à la peine, M. Gendron également a bien facilité
notre tâche comme conseiller délégué à la signature.

Mes remerciements s'adressent aussi
à M. Ollivier qui a assumé la charge de délégué à l'Etat
Civil depuis la mort de notre regretté collègue et adjoint
M. Roiné.

Il vous faut mes chers collègues qui depuis tant
d'années assistent régulièrement à toutes les séances, m'avez
toujours soutenu de vos sages avis et de vos bons
conseils.

Et nos nouveaux collègues qui m'ont fait l'honneur
d'accepter de faire partie de ma liste républicaine; le choix
étant des plus heureux puisqu'il a été ratifié par la ma-
jorité des électeurs.

C'est un succès!

Mes chers collègues.

Nous sommes élus sur un programme nettement dé-
fini; nous avons le devoir de le réaliser afin de nous conformer
aux sentiments que les électeurs nous ont manifestés avec
tant d'éclat et qui excellent en nos coeurs une reconnaissance
très profonde et trop vive pour que nous puissions en faire
les mécomptes et les oublier.

Tout nous y mèneront demain tout ensemble et de
cœur.

Qu'il ne surgisse jamais entre nous, ni méintelligence
ni dissentiment. Chacun en exprimant librement sa façon
de voir et de sentir dans les affaires qui seront soumises à nos
examens, facilitera la tâche de l'administration municipale,
que tous nos efforts n'aient pour but que de donner à
notre belle commune de Reze la bonne administration
qu'elle est en droit d'exiger.

C'est là notre mission, nous n'y faillirons
pas.

Pour la Commune de Reze,

Pour la République,

Des Commis

Des Conseil
municipal
de Reze

Nationale
des Trésors d'Angou
de Bourge -

Formation des Commissions.

Le Conseil municipal procede ensuite a la formation des diverset commissions

- Corvées Publiques: M. M. Saureste, Rambaud, Patry, Gautet, Grand, Rousseau, Curbel, Lemerle,
- contencieux: Saupin et Herve. - (Volontaire) François Guiberteau
- Finances: M. M. Saureste, Rambaud, Lamprière, Artaud, Ollivé, Aubin, Gendron, Felatque, Gautet, Lefevre et Patry de Piquet
- Affaires diverses: M. M. Herve, Artaud, Ollivé, Aubin, Felatque, Rambaud, Saupin et Gautet.
- Hygiène: M. M. Felatque, Saureste, Ollivé et Curbel.
- Adjudications: M. M. Guiberteau et Ollivé.
- Scolaire: M. M. Felatque, Rousseau, Lemerle, Saupin, Dupont, Herve et Lefevre.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil designe ensuite 2 commissions pour l'organisation de cantines scolaires

- 1^{re} Commission - Ecole de Pont-Rousseau: M. M. Rambaud, Dupont, Curbel, Felatque, Patry et Jaron,
- 2^{me} Commission - Ecole de Rège: M. M. Lemerle, Rousseau, Grand, Ollivé et Gautet

Conformement a l'article 85 de la loi du 5 avril 1884, M. le Maire délègue aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et conjointement avec M. M. les adjoints, M. M. Gautet et Dupont, conseillers municipaux.

M. Gautet est également délègue avec M. Patry pour la signature des pièces administratives, en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints.

Délégués du Conseil Municipal

Bureau de Bienfaisance

Monsieur le Président fait connaître a l'Assemblée qu'aux termes de la loi du 5 août 1879 et de la circulaire ministérielle du 26 septembre suivant, les Commissions administratives des Bureaux de Bienfaisance, sont composées du Maire, président et de 6 membres renouvelables dont 2 élus par les Conseils municipaux, ces 2 délégués suivent le sort de l'Assemblée communale quant a la durée de leur mandat.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, les délégués sortants, M. M. Gautet, Zacharie et Artaud, Ferdinand, sont a l'unanimité maintenus dans leurs fonctions.

École Nationale d'Arts et Métiers d'Angers

Demande de Bourse

Monsieur le Président expose qu'une demande de bourse pour M. Rousseau a été adressée a Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie par Madame Pierre Alléau, demeurant a Crettemault, en faveur de son fils Henri, candidat au prochain concours d'admission a l'école Nationale

